Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 78 (1969)

Heft: 6

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De semaine en semaine

Soins infirmiers et autres professions paramédicales

Croix-Rouge de la Jeunesse

Quelque 70 infirmières suisses ont participé au XIVe Congrès quadriennal du Conseil international des infirmières (CII) qui s'est déroulé à Montréal (Canada) du 22 au 28 juin dernier. Un certain nombre d'entre-elles ont pris une part active soit aux discussions soit à d'autres parties du programme.

Un concours international de secourisme organisé par la Croix-Rouge de la Jeunesse a eu lieu pour la première fois cet été à Goslar, en Allemagne du Nord. Cinq écoliers suisses ont pris pant à cette compétition qui s'est déroulée du 17 au 22 juillet, avec la participation de groupes de Juniors d'Europe, d'Afrique et d'Asie.

Trois autres rencontres internationales, auxquelles la Suisse était également représentée ont eu lieu à Langenlds, du 5 au 25 juillet, à Edersee, du 20 juillet au 5 août, et à Mardorf, du 14 août au 4 septembre.

Service de la Croix-Rouge

Un cours de cadres I/2 placé sous le commandement du Colonel H. Perret, médecin-chef de la Croix-Rouge et groupant 23 participantes, s'est déroulé à Montana, du 26 mai au 7 juin 1969. A l'issue du cours, 6 participantes ont été nommées intendantes et 17 autres chefs de groupe. Le grade d'intendante correspond à celui d'un sergent-major de l'armée et celui de chef de groupe à celui d'un caporal.

Au terme d'un accord signé le 18 juin, et entré en vigueur le 1er juillet 1969, entre le Service de la Croix-Rouge et l'Association suisse des aides de médecin, ces dernières pourront dorénavant, si elles sont titulaires du nouveau diplôme délivré par une école reconnue par leur association, être incorporées dans les détachements de la Croix-Rouge en qualité de spécialistes au bénéfice de la 5e classe de solde, soit au même titre que les laborantines médicales et les assistantes techniques en radiologie.

Colonie de vacances pour enfants hémophiles

Pour la 6e fois, une colonie de vacances destinée à des garçons souffrant d'hémophilie a été organisée à St-Cergue, au home d'enfants «Clos des Sapins», du 7 au 26 juillet. 24 jeunes hémophiles que leur maladie empêche de participer à une colonie de vacances ordinaire ont bénéficié de ce séjour organisé par la Croix-Rouge suisse en collaboration avec la Société suisse d'hémophilie, la Clinique universitaire de pédiatrie de Genève et l'Hôpital bernois de l'Ile, qui a mis à disposition une équipe de spécialistes formée d'un médecin, d'une infirmière, d'une jardinière d'enfants et d'une physiothérapeute. Comme les 5 précédentes, cette colonie de vacances ne visait pas seulement à offrir un changement d'air aux enfants et adolescents qui y ont participé; ces derniers ont appris en particulier comment ils doivent se protéger des dangers qui les menacent, de façon à pouvoir plus tard vivre de manière autonome et indépendante. Les frais du séjour ont été supportés par les parents des petits colons, l'assurance-invalidité et la Croix-Rouge suisse.

Actions de secours

L'aide au Nigéria-Biafra se poursuit

Au cours de sa séance du 10 juillet, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a voté un crédit de 910 000 francs destiné à couvrir les frais jusqu'à fin 1969 de nos deux équipes médico-sociales stationnées de chaque côté du front, soit à Ihe et à Aboh, moyennant toutefois que leur activité puisse se poursuivre comme par le passé. Les six à huit collaborateurs de l'équipe de Ihe apportent à la population civile les médicaments et les vivres dont elle a besoin tandis que les médecins et les infirmiers formant l'équipe d'Aboh soignent des blessés de guerre. De passage à notre Secrétariat central au début de juillet, le Dr K. Fischer, qui a dirigé pendant 9 mois l'équipe médicosociale en poste à Ihe depuis le 1er octobre 1968, a déclaré que le travail fourni par cette équipe de la Croix-Rouge suisse peut être considéré comme très satisfaisant. Nos compatniotes occupent un ancien bâtiment d'école transformé par leurs soins en hôpital de fortune pouvant accueillir quelque 100 patients. Chaque semaine, ils donnent en outre des soins ambulatoires à 2000-3000 personnes vivant dans 6 localités des environs et distribuent des vivres à 30 000 personnes. Le Dr Fischer a confirmé qu'aux alentours d'Ihe, région contrôlée par les troupes fédérales, la situation alimentaire s'est néanmoins améliorée de telle sorte que l'équipe de la Croix-Rouge suisse pourra désormais consacrer l'essentiel de son activité à l'assistance médicale de la population. Les conditions pourront peut-être redevenir quelque peu difficiles pendant la prochaine saison des pluies, mais les champs ont tous été plantés et l'on peut escompter qu'en novembre et décembre, les récoltes seront bonnes. Le Dr Fischer a fait remarquer que l'assistance médicale ne devrait en aucun cas être interrompue prématurément si l'on ne veut pas compromettre les résultats acquis au cours de ces derniers mois ni l'amélioration des conditions nutritives de la population de la région. L'avenir de ces actions de secours est cependant incertain, étant donné la facon dont se modifient continuellement la situation politique et les événements de guerre.

En Algérie

Dans sa séance du 10 juillet, le Comité central a accepté, après les avoir soigneusement examinés, trois projets relatifs à l'emploi de l'argent des parrainages souscrits en faveur de l'Algérie, soit la construction d'un département pour femmes en annexe

au home pour personnes âgées de Dra-el-mizan, l'agrandissement du home pour personnes âgées de Bouira et la construction d'un nouveau home pour personnes âgées et invalides à Tebessa. Ces travaux sont évalués au total à un montant de 120 000 francs.

Institutions auxiliaires

81e Assemblée des délégués de l'Alliance suisse des Samaritains

L'Alliance suisse des Samaritains qui compte actuellement 176 514 membres (contre 172 720 à fin 1967), dont 58 191 actifs (56 725), répartis en 1285 sections (1276) a tenu son assemblée annuelle des délégués, les 28 et 29 juin 1969, à Montreux. A la lecture du rapport annuel d'activité approuvé à cette occasion, on note que l'ASS a organisé l'an dernier 416 cours de Samaritains ayant réuni 11 453 participants et 421 cours de sauveteurs avec 11 461 participants, ainsi que des cours de moniteurs suivis par 176 candidats. L'assemblée a réélu M. J.-P. Chabloz, Berne, en qualité de président, et nommé deux nouveaux membres du Comité central, en la personne de Mlle Jeanne Rotzetter, de Fribourg, et de M. Henri Sordet, du Sentier, qui remplacent Mlle Antonie Meyer, de Morges et M. R. Duvoisin, de Montreux, démissionnaires. La «Médaille Henri Dunant» a été décernée à près de 500 Samaritains particulièrement méritants.

Garde aérienne suisse de sauvetage

De son côté, la Garde aérienne suisse de sauvetage, affiliée à la Croix-Rouge suisse en qualité d'institution auxiliaire, depuis 1965, a tenu son assemblée des délégués à fin juin. Faisant le point de l'activité qu'elle a déployée l'an dernier, elle relève une sensible augmentation de ses interventions qui ont passé de 303 à 393; il s'est agi en l'occurrence de 352 transports de blessés et malades et de 45 recherches de personnes disparues. Ces interventions ont représenté 514 heures de vol.